

Présentation du Ping Tour 2016

« Devenir ville-étape »

Le Ping Tour 2016 est une tournée événementielle de la FFTT qui se déroule dans différentes villes étapes, obligatoirement à l'extérieur, entre le **28 mai et le 02 octobre 2016**.
Un samedi de préférence entre 10h30 et 18h30.

Le cahier des charges qui suit vous donne les éléments centraux qui vont vous permettre de postuler et de devenir ville-étape du Ping Tour 2016 à partir de :

1/ Le choix d'une configuration et format d'animation

Le concept s'articule autour de **4 à 7 univers d'animation dont un espace de démonstration**. Pour cela, une « arène » pongiste est mise en place au cœur de la ville, dans un lieu emblématique.

Deux types de configuration et formats d'animation ont été imaginés :

- **Type 1** – 7 univers d'animation (pré-conceptualisés) avec un espace de démonstration.
- **Type 2** – au moins 4 univers d'animation (dont 3 obligatoires) et 1 à 2 au choix et un espace de démonstration.

2/ La mise en place d'un comité d'organisation et d'une cellule animation-logistique

Sur le plan local, un comité d'organisation et une cellule d'animation-logistique devront se mettre en place incluant la ligue, le comité et/ou clubs locaux, et la ville.

La FFTT sera partie prenante dans les comités d'organisation et d'animation des étapes de type 1 via un accompagnement, le suivi et la formation des personnes référentes, par le pôle Développement de la FFTT et assurera un soutien aux étapes de type 2.

3/ La mise en œuvre d'un plan de communication

Le pôle communication de la FFTT mettra en place des supports de communication (visuels pour affiches, flyers, vidéos, site internet www.pingtour.fr, réseaux sociaux...) et activera son réseau pour les relations presse.

L'organisateur et la ville d'accueil devront mettre en œuvre un plan de communication local pour l'affichage et la distribution des flyers auprès du grand public.

La FFTT apportera conseil et soutien pour l'activation du plan de communication en local.

4/ La mobilisation de partenariats nationaux et locaux

Les animations de type 1 et 2 sont soutenues directement par la FFTT par l'apport de matériel et de supports à titre de prêt, gracieux et/ou préférentiels via l'apport de partenariats fédéraux.

Les étapes de cette tournée pourront également faire l'objet de soutiens locaux (maire, conseil départemental, conseil régional, CNDS...)

Trouvez ci-après toutes les précisions utiles qui vous permettront de candidater auprès de la FFTT, avant le 30 septembre 2015.

CONFIGURATION ET FORMAT D'ANIMATION

Les animations auront lieu un **samedi de préférence entre 10h30 à 18h30 (horaires modulables)**

TYPE 1



Configuration :

Une arène pongiste de 50m de diamètre contenant **41 tables** réparties dans 7 espaces distincts et accessibles, soit une superficie d'environ 0,3ha.

Une cinquantaine de personnes au minimum doivent être mobilisées le jour J.

Format d'animation :

Le matériel de jeu (tables, raquettes, balles...) et le décorum (arche, bâches...) sont fournis à titre de prêt par la FFTT via un transporteur le matin même de la manifestation (transport compris). D'autres supports sont apportés à titre gracieux (goodies, tenues bénévoles...).

L'installation du matériel lourd (écran-géant, barrières Vauban, tables, tentes, stands...) doit débuter très tôt le matin avec les bénévoles et l'aide d'employés municipaux ; **l'installation du matériel d'animation s'effectue entre 6h et 10h le samedi** (voir éléments matériel et technique du cahier des charges en annexe 1).

Le rangement et le démontage se dérouleront juste après l'animation soit de 19h30 à 21h30.

TYPE 2



Configuration :

Une arène pongiste de 30m de diamètre contenant entre **15 et 25 tables** réparties dans 4 à 7 espaces distincts et accessibles, soit une superficie d'environ 0,15ha. Une trentaine de personnes au minimum doivent être mobilisées.

Format d'animation :

Le matériel de jeu (tables, raquettes, balles...) est fourni à tarifs préférentiels par les partenaires fédéraux en amont de la manifestation ou directement apporté par l'organisateur local. D'autres supports sont apportés à titres gracieux (goodies, tenues bénévoles, bâches...).

L'installation de la configuration et du matériel doit se faire le matin entre 6h et 10h avec les bénévoles et l'aide d'employés municipaux (voir les éléments matériel et technique du cahier des charges en annexe 2).

Le rangement et le démontage se dérouleront juste après l'animation soit de 19h30 à 21h00.

COMITE D'ORGANISATION ET CELLULE ANIMATION

1/ Mettre en place un comité d'organisation

- **1 commissaire général** (pour assurer le lien avec municipalité, la FFTT, les responsables de secteurs locaux)
- **1 responsable logistique et matériel** (pour gérer l'installation et le rangement du matériel)
- **1 responsable des animations locales** (pour rechercher et coordonner les animateurs locaux)
- **1 responsable accueil** (pour rechercher et coordonner l'équipe accueil)
- **1 responsable communication et partenaires** (pour promouvoir l'opération et trouver des partenaires)

2/ Recruter et organiser une cellule animation-logistique

- 2 à 6 animateurs et 1 à 2 hôtes d'accueil par univers (4 à 7 univers selon organisation de type 1 ou 2)
- 2 à 4 bénévoles par stand (buvette, stand du Ping local)
- 10 à 12 bénévoles pour l'installation et rangement du matériel
- 2 à 6 personnes pour la communication (distribution de tracts, réseaux sociaux, presse, pose d'affiches...)
- **soit 30 à 60 personnes mobilisées en fonction du type de Ping Tour.**

Présentation des 7 univers :

Les 3 premiers univers cités sont obligatoires pour les étapes de type 2

- **Ping 4-7ans** : un espace adapté avec du matériel spécifique et une pédagogie consacrée pour les enfants de 4 à 7 ans.
- **Fit Ping Tonic / Ping Santé** : des animations avec des exercices dynamiques adaptés aux caractéristiques des personnes.
- **Free Ping** : un espace avec des tables originales et des jeux ludiques pour s'amuser.
- **Techni-Ping** : un atelier avec du matériel d'apprentissage qui permet d'apprendre les coups techniques et les paramètres techniques dont les effets du tennis de table.
- **Handi-Ping** : un atelier avec des tables et du matériel adapté (fauteuils, lunettes « aveugles »,...) pour accueillir un public en situation de handicap ou pour des personnes valides mises en situation.
- **Compét'Ping** : un espace pour apprendre les règles, se défier et faire des petits tournois pour les non-licenciés.
- **Espace de Démonstration** : espace axé autour d'une table pour mettre en avant les sportifs, faire jouer les personnalités, les pongistes locaux... Défis, démonstrations, animations rythmeront cet univers.

PLAN DE COMMUNICATION

Les configurations et format d'animation de type 1 doivent pouvoir **accueillir plus de 8 000 personnes** dans la journée (moitié moins pour les configurations de type 2).

Pour parvenir à ces objectifs, l'organisateur devra mettre en œuvre un plan de communication efficace localement.

Les organisateurs locaux travailleront en lien étroit avec le pôle communication de la FFTT qui fournira les visuels, animera le site internet www.pingtour.fr, les réseaux sociaux, travaillera sur une stratégie de relation presse au niveau national...

Il sera demandé aux organisateurs d'imprimer les supports de communication (affiches, flyers..) uniquement après validation du service communication de la FFTT.

Les organisateurs devront présenter au pôle communication de la FFTT leur plan de communication 3 mois avant la date de l'événement pour une parfaite collaboration. Il est important de prévoir une « brigade de distribution et d'affichage des supports de communication ».

Certaines municipalités peuvent mettre à disposition leur réseau d'affichage (penser à réserver très tôt).

Les cibles prioritaires : les non-licenciés, le grand-public.



PARTENARIATS

La FFTT apporte un accompagnement et des outils pour la mise en œuvre de l'opération :

- Des personnes ressources pour mettre en œuvre la manifestation.
- 1 animateur micro le jour de l'animation (type 1 uniquement)
- Les visuels de communication, décorum, site Internet
- Une formation des responsables animation et hôtes d'accueil lors d'une journée à la fédération ou localement.
- Des lots pour les participants et un tee-shirt pour les bénévoles
- Les tables, raquettes, balles, et matériels des différents univers pour les animations de type 1 (en prêt) et des prix préférentiels pour les étapes de type 2.

Les partenaires de la FFTT sont mobilisés pour apporter un soutien matériel (tables, raquettes, balles...)

Les collectivités locales doivent être mobilisées afin d'apporter un soutien matériel et financier à la mise en œuvre de l'opération :

- **la municipalité** pour la mise à disposition de la place emblématique avec les correspondances techniques, de personnels et du matériel pour l'animation le jour choisi,
- **les collectivités territoriales** pour la mise à disposition d'un stand et leur participation aux opérations de communication locales.

L'organisateur peut s'appuyer sur des partenaires privés de la ligue, comité, et/ou club pour des animations, un soutien financier, matériel...

CRITERES DE SELECTION DES VILLES-ETAPES PING TOUR 2016

La FFTT mettra en place **une convention d'organisation** avec les organisateurs locaux du Ping Tour.
Un droit d'engagement est demandé selon le niveau de prestations apportées par la FFTT :

- **1200€** pour les organisateurs des étapes de **type 1**
- **400€** pour les organisateurs des étapes de **type 2**.

La sélection des villes-étapes se fera à partir des critères suivants :

- **1/ le site géographique** (l'importance de la ville, la culture pongiste...)
- **2/ le lieu emblématique** (une place, un stade, un monument...)
- **3/ le contexte privilégié** (une manifestation importante en parallèle...)
- **4/ l'apport de garanties** (engagement mairie, budget dédié,...)

CANDIDATURE ET ECHEANCIER

Les ligues, comités et/ou clubs peuvent devenir organisateur d'une étape du Ping Tour 2016 (animation de type 1 ou 2) en envoyant leur candidature avec l'appui de la ville choisie **avant le 30 septembre 2015** (voir fiche de candidature annexe 3).

Echéancier :

- **Avant le 30 septembre 2015** : dépôt des candidatures pour postuler à l'organisation d'une étape du Ping Tour 2016
- **Avant le 31 octobre 2015** : choix des villes selon les critères d'éligibilité et désignation officielle des villes-étapes
- **Du 1^{er} janvier au 28 mai 2016** : accompagnement des comités d'organisation, et formation des cellules d'animation.
- **A partir d'avril 2016** : lancement du plan de communication
- **De Mai à septembre 2016** : Ping Tour 2016

Contact :

pingtour@fft.email

www.pingtour.fr